Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.
Date de convocation du Conseil de Communauté : 06 septembre 2018

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	19	2	7	5

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Membres présents : BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MENUCELLI Thierry, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric

Suppléants avec voix délibérative : TESSIER Marie Claude, LEBLANC Christian,

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michelle pourvoir à LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia donne pouvoir à FAYE Jean Pierre

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, TERRIER Gilles

Absents : CAMBOU Stéphane, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

MARCHES PUBLICS

Délibération n° 62-2018 : Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers Lot n° 7 : menuiseries intérieures bois – Autorisation à signer l'avenant n° 1

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 101 – 2017 du 05 décembre 2017 du Conseil Communautaire attribuant les marchés dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halles des Sports à Eymoutiers ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers, le lot n°7 : menuiseries intérieures bois a été attribué à l'entreprise GUYOT pour un montant HT de 60 176,26 €.

Monsieur le Président vous précise qu'il est nécessaire de signer un avenant avec cette entreprise.

Monsieur le Président vous présente les modifications :

Montant HT du marché	60 176,26 €
Avenant n° 1 : Remplacement des portes de rangement de la kitchenette par un volet roulant (demande du maître d'ouvrage)	- 1 269,60 €
TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE	**58 906,66 €**

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- **d'autoriser, Monsieur le Président, à signer l'avenant n° 1 désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 17 septembre 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Communauté de Communes de Vassivière
Le Président
EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 27 SEP. 2018
Publié le : 27 SEP. 2018

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE
le 19 SEP. 2018